

UNE PROTECTION OPTIMALE

Avant le séjour

Pendant le séjour

Après le séjour

Assurance Annulation

- Annulation ou report du groupe en cas
 - d'indisponibilité de l'homme-clé
 - d'évènement majeur à destination
- À titre individuel : Annulation en cas de maladie grave, accident, décès, ou toute autre cause justifiée

Assurance (autres garanties)

- Avion raté
- Bagages et matériels de sport
- Appareils nomades
- Frais de secours
- Retour anticipé
- Frais médicaux*
- Assistance aux véhicules*

- Frais d'interruption de séjour
- Individuelle Accident
- Assistance à domicile*
- Soutien psychologique*

* Prestations d'assistance

Cette assurance doit être souscrite au plus tard **61 jours avant le départ** ou dans les **48h qui suivent la signature du contrat** si le séjour acheté a lieu **dans les 61 jours précédents le départ**.

Vos contacts

Pour toutes questions avant départ, contacter la **HOTLINE CLUB MED SPÉCIAL GROUPES**

Les conseillers Europ Assistance sont à votre disposition (vous et votre entreprise) au **01 41 85 99 89** afin de répondre à vos questions liées aux couvertures proposées par Spécial Groupes.

ASSISTANCE médicale

- En cas de problème médical, vous devez prévenir Europ Assistance dès que possible au **+33 1 41 85 84 86** (après intervention éventuelle des services locaux de 1^{er} secours en cas d'urgence)
- Avant de prendre toute initiative et d'engager des dépenses, **votre client doit obtenir l'accord préalable d'Europ Assistance**

ASSURANCE

Pour tout autre sinistre, contacter Marsh aux coordonnées suivantes dans les 5 jours qui suivent votre sinistre :

Par téléphone au :

+33 (0)1 87 21 19 43

Ou par écrit à l'adresse suivante :

**MARSH Sinistres Assurance Voyages
Contrat Spécial Groupes Collectivités
by Club Med N° IB1700169FRGR
Tour Ariane- La Défense 9 - 92088 Paris
La Défense cedex**

Email : assurancevoyage.clubmed@marsh.com



**LE TRI
+ FACILE**

DOCUMENT



Spécial Groupes

Meetings & Events
by Club Med Ψ .

La garantie d'un voyage en toute sérénité.

DES GARANTIES
EXCLUSIVES CLUB MED



Meetings & Events
by Club Med Ψ .

L'ASSURANCE GROUPES

POUR L'ORGANISATEUR, GÉRER LES IMPRÉVUS AVANT LE DÉPART.

Souscrire l'assurance « SPÉCIAL GROUPES CLUB MED MEETINGS & EVENTS », c'est faire coup double !

- Garantissez la protection et la sécurité de vos participants
- Assurez-vous une organisation en toute sérénité.



EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR À DESTINATION

Garantie exclusive
Club Med !

Un évènement naturel qui bloque l'accès au Village, un évènement géopolitique... Report ou annulation de l'ensemble du groupe pour protéger et rassurer vos participants (jusqu'à 100 000 €).



UN HOMME CLÉ INDISPONIBLE ?

Garantie exclusive
Club Med !

La garantie homme-clé vous permet de reporter ou d'annuler votre séjour de l'ensemble du groupe en cas d'indisponibilité d'une personne indispensable à la tenue de votre évènement (jusqu'à 100 000 €).

ATTENTION : Les personnes à couvrir devront être préalablement désignées à la souscription de l'assurance.



GARANTIE ANNULATION TOUTES CAUSES JUSTIFIÉES

Pour un budget protégé grâce au remboursement des frais d'annulation restant à charge en cas d'annulation d'un participant.

En cas d'empêchement professionnel, cambriolage du domicile, hospitalisation d'un proche, ...

Une seule condition pour annuler : que la cause soit justifiée !

“ L'assurance « Spécial Groupes Club Med Meetings & Events » m'a permis d'organiser notre séminaire en toute tranquillité. Avec cette assurance, tout est prévu, même l'imprévu !

Sylvie, Directrice des Ressources Humaines.

TOUT COMPRIS BY CLUB MED

POUR VOS PARTICIPANTS, PROFITER DE LEUR SEJOUR, QUOI QU'IL ARRIVE

Avec l'assurance « SPÉCIAL GROUPE CLUB MED MEETINGS & EVENTS », bénéficiez du meilleur des garanties voyage pour un séjour synonyme de sérénité.



DES BAGAGES EN TOUTE SÉCURITÉ

Vol, perte et détérioration du départ du domicile jusqu'au retour.
Bagage détérioré dans la soute, vol ou détérioration du bagage en Village...

Garantie exclusive
Club Med !



LA COUVERTURE DES APPAREILS NOMADES

(Téléphone mobile, Smartphone, tablette, ordinateur portable...)

En cas de vol ou d'utilisation frauduleuse.
Vol du smartphone lors d'une excursion ou en Village.

Garantie exclusive
Club Med !



RETARD DE BAGAGES GARANTI, SANS FRANCHISE DE TEMPS !

Remboursement des frais de première nécessité si le bagage n'est pas remis à l'aéroport de destination.
Dès votre arrivée en Village, si vous n'avez pas votre bagage, vous pourrez acheter vos effets de première nécessité.



ET AUSSI, TOUTES LES AUTRES GARANTIES VOYAGE

- Vol manqué,
- Frais d'interruption de séjour,
- Accident individuel durant l'évènement,
- Frais de recherche et de secours en mer et en montagne,
- Assistance aux personnes (hospitalisation, rapatriement...),
- Frais médicaux,
- Assistance aux véhicules.